

TRANSFERT DE POSTE



Dans le cas d'une vente d'un navire bénéficiant d'un contrat annuel dans le port, le vendeur et l'acheteur peuvent demander un transfert du poste au profit du nouvel acquéreur. Le vendeur et l'acheteur doivent remplir le document TRANSFERT DE POSTE et fournir impérativement les documents demandés.

La demande de transfert de poste est soumise à une commission de validation par la Direction de la Régie des Ports, qui se réserve le droit de reprendre le poste d'amarrage ou bien de refuser le transfert de poste pour état litigieux, financier ou technique. Dans ce cas, le navire devra quitter le port. En revanche, si le transfert de poste est accepté par la Régie des Ports, la capitainerie assurera une place d'amarrage au navire, objet de la transaction, mais pas forcément sur le même emplacement. Le contrat du vendeur sera clôturé à la date de l'acte de vente et remboursé au prorata temporis. L'acheteur bénéficiera d'un contrat annuel, établi selon les conditions générales de vente en vigueur, à la date de l'acte de vente.

Nom du bateau concerné par le transfert		Numéro du poste	
Vendeur			
NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL	VILLE	PAYS	
TÉL. DOMICILE		TÉL. PORTABLE	
EMAIL (<i>OBLIGATOIRE</i>)			
Acheteur			
NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL	VILLE	PAYS	
TÉL. DOMICILE		TÉL. PORTABLE	
EMAIL (<i>OBLIGATOIRE</i>)			
Date et signature du VENDEUR		Date et signature de l'ACHETEUR	

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE :

- | | |
|---|---|
| ☐ L'Acte d'achat/vente du navire | ☐ Une pièce d'identité recto/verso |
| ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois | ☐ Attestation d'assurance du navire en cours de validité |
| ☐ Papiers du bateau au nom de l'acheteur (acte de francisation, lettre de pavillon, certificat d'enregistrement, carte de circulation...) | |

Cadre réservé au service

Décision de TP :	Poste attribué :
	Client prévenu le :

Les informations recueillies dans ce document seront enregistrées dans un fichier informatique par les services de la Régie des Ports afin de traiter votre demande. Ces données seront conservées pendant dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'effacement et de limitation de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions vous pouvez écrire à dpo@sodeal.fr [25/11/25]